

DECRET N° 09- 00157 /P-RM DU 09 AVR. 2009

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 07-380/P-RM du 28 septembre 2007 portant nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre,

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Gouvernement en qualité de :

1- Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Monsieur Ibrahima N'DIAYE

2 - Ministre de la Santé

Monsieur Oumar Ibrahima TOURE

3 - Ministre de l'Artisanat et du Tourisme

Monsieur N'DIAYE BAH

4 - Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

Général Kafougouna KONE

5 - Ministre de l'Elevage et de la Pêche

Madame DIALLO Madeleine BA

6 - Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

Monsieur Moctar OUANE

7 - Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement

Monsieur Tiémoko SANGARE

8 - Ministre de l'Équipement et des Transports

Monsieur Hamed Diane SEMEGA

9 - Ministre des Mines

Monsieur Abou-Bakar TRAORE

10 - Ministre de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile

Général Sadio GASSAMA

11 - Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Monsieur Natié PLEA

12 - Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

Monsieur Badara Aliou MACALOU

13 - Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Madame MAIGA Sina DAMBA

14 - Ministre de l'Agriculture

Monsieur Agatham AG ALHASSANE

15 - Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies

Madame DIARRA Mariam Flantié DIALLO

16 - Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

Monsieur Abdoul Wahab BERTHE

17- Ministre de l'Industrie, des Investissements et du Commerce

Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO

18- Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur Sanoussi TOURE

19 - Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées

Monsieur Sékou DIAKITE

20 - Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Monsieur Maharafa TRAORE

21 - Ministre du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme

Madame GAKOU Salamata FOFANA

22- Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Madame SIBY Ginette BELLEGARDE

23- Ministre de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

Monsieur Salikou SANOGO

24 - Ministre de la Culture

Monsieur Mohamed EL MOCTAR

25 - Ministre de la Jeunesse et des Sports

Monsieur Hamane NIANG

26 - Ministre chargé des Relations avec les Institutions, Porte Parole du Gouvernement

Madame Fatoumata GUINDO

27 - Ministre de l'Energie et de l'Eau

Monsieur Mamadou DIARRA

28 - Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget

Monsieur Lassine BOUARE

29 - Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Développement intégré de la Zone Office du Niger

Monsieur Abou SOW

Article 2 : Le présent décret, qui abroge le décret n° 07-383/P-RM du 03 octobre 2007 modifié, portant nomination des membres du Gouvernement, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Bamako, le 09 AVR. 2009

Le Président de la République


Amadou Toumani TOURE

Le Premier Ministre


Modibo SIDIBE